

5 questions à se poser pour renouveler son Certiphyto

Bonnes pratiques

01.12.2020



Le renouvellement du Certiphyto approche pour certains agriculteurs. Gilles Cavalli, d'Agrifind, explique comment s'y préparer.



Gilles Cavalli dirige Agrifind, société qui accompagne les entreprises agricoles dans la réussite de leurs projets numériques. Agrifind est membre fondateur de l'association #Cofarming dont Syngenta est partenaire.

Quand faire la demande de renouvellement de son

Certiphyto ?

La demande de renouvellement se fait entre 3 et 6 mois avant la date d'échéance de validité du certificat en cours, sachant qu'aujourd'hui tous les certificats individuels ont une validité de 5 ans. Une tolérance est acceptée pour anticiper jusqu'à 9 mois avant la date de fin de validité. Attention, une fois le terme échu, vous n'êtes plus titulaire du CIPP (certificat individuel phytopharmaceutique), plus communément dénommé Certiphyto, et donc vous n'êtes plus concerné par le renouvellement mais par l'obtention comme si c'était la première fois que vous le demandiez.

Focus : les 5 types de Certiphyto

- Pour les opérateurs : les personnes salariées des exploitations agricoles, d'ETA, de CUMA, ou d'entreprises de travaux paysagers à qui l'on indique quel travail faire avec quel produit.
 - Pour les décideurs en entreprise non soumise à agrément : les chefs d'exploitation qui achètent et utilisent les produits seuls ou dans le cas d'entraide entre exploitations agricoles.
 - Pour les décideurs en entreprise soumis à agrément : les responsables d'entreprises type paysagistes ou entreprises de travaux agricoles (ETA). Tous ceux qui font de la prestation de service où il y a une facturation.
 - Pour la mise en vente et vente de produits phytopharmaceutiques : que ce soit auprès du grand public dans les LISA, les grandes surfaces ou auprès des professionnels agricoles dans les entreprises de la distribution agricole (coopératives et négoce).
 - Pour le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques : conseil sans vente, c'est l'aspect de préconisation qui est mis en avant. Il s'agit des conseillers, des consultants.
-

Quelles sont les voies pour renouveler son Certiphyto ?

La première voie consiste à faire un test de type QCM (Questions à Choix Multiple) d'1H30 et à avoir suffisamment de bonnes réponses.

- Pour les opérateurs : 12 sur 20
- Pour les décideurs d'entreprise non soumises à agrément : 15 sur 30
- Pour les décideurs d'entreprise soumises à agrément : 20 sur 30
- Pour les vendeurs : 20 sur 30
- Pour le conseiller : 25 sur 30

Les questions du test concernent trois thèmes sur la base de 10 questions par thème : aspects réglementaires et sécurité environnementale, santé et sécurité des applicateurs et tout ce qui est espaces publics, réduction des usages des produits phytopharmaceutiques et méthodes alternatives.

Pour bien se préparer à ce test, je propose un QCM disponible sur le site <https://certiphyto.io/>

La deuxième voie consiste à suivre une formation d'actualisation des connaissances sans test

Le nombre de jours de formation dépend du certificat individuel visé : 1 jour de formation pour les opérateurs et les chefs d'exploitation, pour les responsables d'ETA, les décideurs en entreprise soumis à l'agrément et les personnes qui réalisent la mise en vente, 2 jours de formation pour les conseillers.

La troisième possibilité consiste à suivre des formations labellisées Ecophyto (21 heures en 3 ans) puis de suivre une courte formation proposée par l'administration sur les aspects impacts sur la santé et sur l'environnement.

Où trouver un Organisme de Formation pour renouveler son Certiphyto ?

Que ce soit pour la formation ou pour le test QCM, pour trouver un centre de formation habilité, il suffit d'aller sur le site Chlorophylle (<https://chlorofil.fr/diplomes/certifs-reglementes/certiphyto>) qui met en avant les différents organismes de formation (O.F) qui peuvent dispenser ce type de formation.

Comment se déroule le test de renouvellement ?

Le test de renouvellement du Certiphyto se déroule dans une salle d'examen où l'organisme habilité fournit au candidat un PC, un code de session et un identifiant personnel à saisir.

La durée du test (1h30) signifie que le candidat a 3 minutes par question à choix multiple, ce qui est largement suffisant. Je conseille de bien prendre son temps, lire l'énoncé et réfléchir en évitant par exemple s'il y a 2 réponses attendues, de bien cocher 2 réponses et pas 3 ni 1.

Pour obtenir « 1 point » il faut avoir 100% de bonne réponse. S'il y a 5 réponses possibles, 2 réponses attendues, et que vous en cochez une bonne et une fautive, vous avez « zéro ». Il faut 100 % de bonne réponse à chaque question pour obtenir « 1 point » et il n'y a pas de 0,25 ou 0,5 points. En résumé, soit c'est tout bon et vous obtenez un point, soit il y a une erreur et c'est zéro point.

Il est possible de revenir sur chaque question à tout moment en naviguant d'une question à l'autre au sein des 30 questions pendant le temps du test. Par contre à la fin du QCM, lorsque le candidat valide, il n'est plus possible de revenir en arrière.

Comment obtenir le résultat du test de renouvellement du Certiphyto ?

Le résultat est immédiat car une fois que tous les participants ont finalisé leurs questionnaires, la personne qui a administré l'examen télécharge les résultats de chaque candidat et est en mesure de fournir les résultats à l'issue du test.

Pour obtenir concrètement le résultat du Certiphyto, il faut alors fournir l'attestation de formation sur le site www.service-public.fr et télécharger le bordereau du score au test QCM prévu à l'emplacement sur le même site de l'administration.